

Titre RNCP

Expert Conseil en Gestion de Patrimoine (ECGP)

RNCP
38949

CFA Descartes 21-25 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne (RER A Noisy-Champs)

Vous avez le sens de la relation client et êtes méthodique ?

Vous souhaitez intégrer un secteur dynamique et vous spécialiser dans un métier de conseil aux dimensions juridique, fiscale et commerciale ?
Rejoignez notre Bac+5 Expert Conseil en Gestion de Patrimoine !

Objectif de la formation

Le conseiller en gestion de patrimoine effectue une approche globale du patrimoine de ses clients (personnes morales ou physiques). Il doit à chacun de ses clients des conseils et des services de haute qualité, adaptés à leurs besoins propres, dans le respect de leur intérêt patrimonial. Il exerce son activité en conformité avec la déontologie, c'est-à-dire qu'il prend en compte les besoins et les objectifs du client dans sa globalité.

Les + de la formation

- 1^{er} CFA de Seine-et-Marne
 - Un campus et des locaux agréables aux portes de Paris (RER A)
 - Une communauté d'alumni connectée
 - Des programmes internationaux : Erasmus+ et partenariats
 - Une référente pour les personnes en situation de handicap
-
- 100% des admis accompagnés dans leur recherche d'entreprise
 - Une équipe pédagogique composée d'experts professionnels
 - Une partie des cours en ligne : plateforme pédagogique numérique dédiée
 - 85% de diplômés (en 2025)
-
- Bonus CFA : préparation et passage de certifications offerts (TOEIC, projet Voltaire)
 - Des parcours en réalité virtuelle
 - Bonus CFA : formation à la gestion du stress, des conflits et de la confiance en soi

Organisation des études



Durée de la formation : 2 ans



Début de la formation : Septembre



Modalités d'accès :
Contrat d'apprentissage
ou de professionnalisation



Rythmes d'alternance :
1 semaine CFA / 3 semaines Ent
+ période entreprise en été



50 places - 2 groupes

Contacts

Coordinateur pédagogique

• David CHOIN - d.choin@cfadescartes.fr

Assistante pédagogique

• Ingrid GOUSSEREY - 09 71 16 92 44
scolarite@cfadescartes.fr

Compétences visées

- Développer un portefeuille clients/prospects et suivre les dossiers
- Renseigner les clients dans leurs démarches juridique et fiscale
- Analyser la situation financière d'un client et lui établir un bilan patrimonial
- Définir les besoins d'un client et réaliser une étude patrimoniale en définissant la faisabilité et la rentabilité du projet
- Suivre l'évolution du marché immobilier
- Définir une stratégie de gestion de patrimoine immobilier

Métiers visés

L'activité de Conseil en Gestion de Patrimoine est transversale, assurée à titre principal par des Conseillers exerçant en mode libéral, ou par des salariés de Banques, de Compagnies d'Assurance, de Sociétés de Gestion, ou à titre accessoire par des membres des professions ordinales (Notaires, Avocats, Expert-Comptable).

Insertion professionnelle

98% d'insertion global moyen à 6 mois (Chiffres RNCP)

100% de diplômés en 2024

Entreprises d'accueil

CRÉDIT MUTUEL - CIC ILE-DE-FRANCE - BRED -
CRÉDIT LYONNAIS - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - CRÉDIT
AGRICOLE BRIE PICARDIE - BNP PARIBAS - CCF

Exemples de missions en alternance

- Collecter les informations patrimoniales et établir le profil de risque du client
- Proposer des études personnalisées aux clients et définir une stratégie pour chaque type d'investissement
- Apporter des conseils sur les placements
- Commercialiser des produits financiers
- Rechercher de nouveaux clients
- Aider au traitement des tâches administratives
- Veiller à la maîtrise des risques en collaboration avec votre responsable

Conditions d'admission

 Être titulaire **d'un Bac+3** Licence Pro Assurance, Banque, Finance

 **Admission sur dossier** suivi d'un entretien de motivation au CFA ou en visioconférence avec tests (personnalité, profil, culture économique/financière, raisonnement/logique)

Délais de traitement

- De 2 à 5 jours après dépôt du dossier complet et la convocation à un entretien.
- Une fois admissible, **le CFA vous accompagne dans la recherche d'un contrat d'alternance** : ateliers techniques de recherches et mise en relation avec nos entreprises partenaires.
- La validation finale est liée à l'obtention d'un contrat en alternance, de votre Bac+3, et des places disponibles.

Programme pédagogique

Pour découvrir le programme pédagogique détaillé, les méthodes utilisées et les modalités d'évaluation : **téléchargez la fiche sur le site du CFA Descartes** rubrique « Formations ».



+ d'infos sur
l'apprentissage :
www.cfadescartes.fr